



Délibération n°220318_12

Séance du Conseil d'administration du 18 mars 2022

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 28
Membres présents : 15
Membres représentés : 2
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

Nomination d'un administrateur au siège de représentant d'ALSTOM

Vu les statuts de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver la nomination de Monsieur David JOURNET, siégeant en qualité de membre extérieur, représentant d'ALSTOM suite au départ de Monsieur Romuald GICQUEL de ses fonctions de Directeur du site de Belfort.

Abstention(s) : 2
Votants : 17
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur

Ghislain MONTAVON